vail, environ cent cinquante personnes se trouvaient. Il y avait là des travailleurs de toutes corporations, bien que seuls, les électriciens et métallurgistes fussent intéressés dans les débats. Beaucoup de Roubaisiens.

Blanchard, délégué permanent de la Fédération nationale de la métallurgie, présidait. La citoyenne Bondues, trésorière du syndicat des sages-femmes, et le citoyen Lecat, étaient assesseurs. Après quelques mots du président, Pataud monta sur les planches de la tribune.

« Mon rôle ce soir est un peu difficile. Je n'ai pas une bien grande sympathie dans la presse bourgeoise de la localité. Un journal du soir a dit que j'avais été assez mal reçu à Lille la dernière fois. J'avais cru le contraire, et il me souvenait avoir trouvé parmi les lillois un accueil très chaleureux...

Mais cela ne m'empêchera pas de vous expliquer le bien fondé de la décision prise à cette dernière réunion, décision de former un syndicat d'électriciens. Nous n'avons pas fait de tam-tam autour de cette conférence familiale. Nous n'avons fait coller que 25 affiches dans la ville.

Bientôt, nous montrerons dans Lille ce que c'est qu'un mouvement quand nous l'organisons — comme dirait un journaliste — à grand fla-fla ! On verra ça sous peu !... »

Pataud entra ici dans de longs développements sur la situation de l'industrie électrique : Quelques capitalistes comme le roi Léopold, détiennent la plupart des actions des grandes organisations d'électricité. Il faut que les ouvriers électriciens opposent le bloc syndical au trust capitaliste.

A Paris, le syndicat des électriciens, sous l'impulsion de Pataud, a conquis plusieurs réformes. Il a assuré la retraite aux électriciens des services publics, avec effet rétroactif. Puis après ces développements Pataud se défend d'avoir quelque intérêt à mener sa campagne actuelle :

« Nous pouvions rester à Paris, dans notre syndicat qui a conquis ce qu'il voulait. Nous aurions pu faire nos petits ronds-de-cuir, encourager notre organisation à devenir un syndicat administratif.

Mai foi ! mon salaire suffisait à couler des jours heureux. Il n'est pas trop mauvais car il y a encore de la reconnaissance parmi les syndiqués parisiens ! On m'a reproché mon embonpoint déjà. Je pouvais encore l'arrondir, à rester dans mon fromage !

Mais nous préférons sacrifier notre égoïste tranquillité à l'œuvre de propagande nationale. Nous ne faisons pas une question de boutique, pas plus que nous ne voulons acheter des syndiqués. Nous voulons que les électriciens de province conquièrent une situation analogue à celle des camarades parisiens.

Qu'ils se syndiquent. Jouons cartes sur table... J'ai vu qu'à Lille on ne tient pas compte des décisions qu'on prend... (Pataud fronce le sourcil. Il semble que la lumière pâlit). Un ordre du jour décidant qu'un syndicat d'électriciens serait formé a été voté, en dépit de l'opposition du président même de la séance... Or j'ai appris avec surprise que rien n'a encore été fait.

Est-ce qu'on a cru que nous viendrions ici faire de la propagande, faire les frais d'une organisation, tout ça pour que ça nous passe finalement sous le nez ? Il ne faut pas y compter. A Paris quand nous voulons quelque chose, dans nos milieux syndicalistes cette chose se réalise. Eh bien, il faudra que ça soit comme ça ici !

Quand vous serez syndiqués, vous pourrez donner le coup de main aux postiers qui tentent, eux aussi, un grand mouvement syndical. Vous resserrerez par cet appui, le pacte qui lie tous les prolétaires, et vous hâterez ainsi l'avènement de cette révolution que vous prêchez tant, mais que vous ne cherchez guère à atteindre ! »

UNE PATAUDIERE

Les « pointes » lancées par Pataud au cours de son discours, à droite et à gauche, suscitèrent des réponses multiples. Un vif brouhaha régna dans la salle où les deux clans des électriciens partisans du Syndicat séparé, et des métallurgistes fédérés, entourant Bondues, se livrèrent à des discussions parfois violentes.

Le cityen Boucher rappelle à Pataud son vote de 1907, en faveur de la fusion des Syndicats en Fédération. Il était partisan de l'union en ce temps-là.

PATAUD. — Le camarade est, ou bien dur de l'entendement ou bien de mauvaise foi ! J'ai voulu dire seulement que ceux qui ne sont pas syndiqués actuellement viennent se grouper dans le syndicat des électriciens.

Les autres pourront rester à la fédération métallurgique et prendre part aux discussions du syndicat...

Plusieurs voix ripostèrent dans la salle. La houle se généralisa sur l'assemblée. Pataud affirme qu'on constituera ce soir une section lilloise du syndicat national des Electriciens, « parce qu'il n'a pas le temps de revenir tous les soirs à Lille ».

Deux ordres du jour furent présentés. L'un du citoyen Saussay, hostile à la formation du syndicat, hors de la fédération métallurgique, l'autre de Pataud, favorable à la création du syndicat national.

« Vous le voterez tous, s'écria Pataud, parce que vous vous déjugeriez en ne le votant pas après l'ordre du jour analogue de la dernière séance ! »

Des orateurs surgirent à tous les bancs. L'un reprocha aux secrétaires des fédérations parisiennes de ne point s'entendre. Un autre observa que les électriciens qui manifestaient contre la fédération métallurgique n'étaient pas syndiqués, et qu'ils avaient mis le temps à apprécier le syndicalisme. Un troisième annonça qu'on avait lancé des invitations spéciales aux électriciens de Roubaix pour faire une majorité dans la salle.

Pataud se démena, tempêta, pendant que sa voix — ô dérision — s'éteignait, s'éteignait...

Le citoyen BOUR : « Nous ne voterons pas l'ordre du jour Pataud. Ce citoyen est trop intransigeant ».

Un étranger monta à la tribune clamer : Les syndicats lillois font le jeu du capital ! Quelqu'un riposta : Voilà un de tes hommes, hein, Pataud ! Celui-ci dégringola de l'estrade pour marcher, les poings tendus vers l'interpellateur ahuri... « J'suis poli, moi ! Mais si on m'insulte, je rentre dedans ! »

BONDUES ET SAINT-VENANT

Deux citoyens vinrent prêcher la sagesse dans ce tumulte orageux, avant que l'on ne fit voter l'ordre du jour Pataud qu'on parut singulièrement pressé de faire passer :

BONDUES. — Nous ne devons pas ainsi nous entre-déchirer. Contre notre ennemi : la classe capitaliste, faisons bloc de toutes nos forces ouvrières. Ceux qui suscitent ces discordes commettent un attentat contre la classe ouvrière. Nous voulons l'union, et Pataud nous demande de consentir au contraire !

La Fédération de la métallurgie a un digne passé. Elle peut montrer des résultats probants de son œuvre syndicale. Que les électriciens viennent tous à elle, ils seront les très bien venus !

SAINT-VENANT obtient la parole pour une motion d'ordre.

« Il y a dans cette salle des travailleurs de toutes corporations. On ne peut admettre qu'ils prennent part au vote de l'ordre du jour. Si l'on viole les volontés de la classe ouvrière, que la responsabilité en retombe sur ceux qui sont venus ici faire nombre pour assurer une majorité. N'oubliez pas que vous êtes à la veille d'un congrès unitaire, où l'on va s'efforcer de centraliser au contraire les syndicats. Il serait plus logique que les électriciens forment une section dans la fédération avec des représentants dans la commission administrative. Il n'appartient qu'aux métallurgistes et électriciens de Lille de voter ici ! Que ceux de Roubaix, qui sont venus en nombre, s'abstiennent ! »

PATAUD. — Tous vos grands mots et votre grande éloquence n'empêcheront pas que nous prendrons le droit de faire un syndicat. Un point, c'est tout !

L'ORDRE DU JOUR

A une majorité hâtive, incertaine, l'ordre du jour suivant fut voté :

« Les camarades électriciens réunis le [illegible] mai 1909, salle de la Bourse du Travail après avoir entendu les camarades Pataud etc., approuvent la création du Syndicat national des Travailleurs des Industries électriques et décident de former immédiatement la section. »

Le président annonça 40 voix pour et 16 contre. On protesta... Mais Pataud rassemblait déjà ses amis, distribuait des adhésions à son syndicat, et tout en riant disait : « Je suis métallurgiste, moi ! Et ce sont les métallurgistes ici qui m'attaquent Je m'en souviendrai au Congrès unitaire ! Ça fera bien mon affaire ! Et puis je reviendrai à Lille ! Cette fois-là nous ferons notre travail en famille. Ça marchera autrement ! »

A. W.

M. BERTEAUX et le Syndicalisme

Il ne faut pas, dit-il, traiter les fonctionnaires en autocrates

Versailles, 3 mai. — Le comité radical et radical socialiste de Seine-et-Oise organisait hier un grand banquet pour fêter les succès républicains aux dernières élections sénatoriales et législatives.

Des discours furent prononcés par MM. Poirson, Périllier, Amiard, Aimond, Dreyfus et Berteaux, vice-président de la Chambre.

Ce dernier a célébré le loyalisme du parti radical et radical-socialiste. Puis, faisant allusion à l'agitation présente :

« — Notre parti, a-t-il déclaré, doit se souvenir de ce qu'il doit aux petits fonctionnaires ; ceux-ci n'en ont-ils pas été les pionniers de la première heure ? Aussi leurs erreurs passagères ne doivent pas faire oublier leurs services passés. Nous devons leur accorder toute notre confiance.

« Il est nécessaire, pour les ramener à de meilleurs sentiments, de les traiter non pas en autocrates, mais comme des collaborateurs libres. On ne doit pas affecter, vis-à-vis d'eux, des apparences d'autorité qui, lorsqu'elles ne sont pas suivies de sanctions, sont des preuves de faiblesse. »

Le vice-président de la Chambre ajoute :

« Le 1er mai nous avons vu fonctionner, à La Haye, un tribunal arbitral discutant une question de la plus haute importance, qui intéresse la paix extérieure. Pourquoi ne ferait-on pas de même pour les questions concernant la paix intérieure ? »

Et l'orateur termine en préconisant la création de « conseils de corporation » comme il en existe en Angleterre. C'est par des mesures analogues qu'il voudrait voir solutionner les conflits entre patrons et ouvriers.

Les évènements de Turquie

PROCHAINE RETRAITE DU MINISTERE

Ce sont les jours difficiles.

Le parlement turc s'apprête à faire mauvais accueil au cabinet Tewfik pacha ; ni les personnalités qui le composent, ni le passé de ces personnalités, ni le programme qu'on leur prête ne leur agrée. Et voici qu'on signale comme probable le retour au pouvoir d'Hilmi, chassé par l'émeute du 13 juin.

Cette solution, d'ailleurs, serait tout aussi provisoire ; en réalité, ce qu'on désire dans les milieux Jeunes-Turcs, c'est un cabinet comportant un grand-vizir militaire, Ghazi Mouktar, ou Chefket, des ministres choisis parmi les députés et assistés de sous-secrétaires d'Etat expérimentés.

Ce serait légaliser ainsi la dictature militaire, car ce qui paraît s'imposer, à l'heure actuelle, c'est la constitution d'une forte autorité : 1. pour contenir les mécontents, et ils sont nombreux, ainsi que l'atteste la mutinerie de l'infanterie de marine ; 2. pour rétablir l'ordre en Asie par les propres moyens turcs, si l'on veut éviter une intervention étrangère ; 3. pour pousser jusqu'à ses extrêmes limites la répression : et plus que jamais les Jeunes-Turcs sont décidés aux représailles.

On exécute, en effet, à Constantinople ; dans les provinces, les prisons sont insuffisantes.

Et de plus en plus on redoute l'hostilité des Vieux-Turcs, qui suscitent au gouvernement toutes les difficultés possibles.

Le nouveau Sultan

Constantinople, 3 mai. — La cérémonie d'investiture est fixée à samedi. Elle aura lieu à la mosquée d'Eyoub. Le « grand-tchelebi » de Konia, Abdul Halim efendi ceindra au sultan le sabre d'Osman.

Le sultan a visité hier les divers hôpitaux où sont soignés les blessés des combats de la semaine dernière. La voiture du souverain était précédée d'un seul postillon ; des officiers se tenaient des deux côtés de la voiture.

— Les journaux de Constantinople nous apportent le texte des premières paroles dites par le nouveau sultan à la députation qui lui annonçait son avènement au trône. En voici la teneur :

Depuis trente-trois ans, j'ai observé une attitude modérée. Pendant tout ce temps, je n'ai cessé de faire des vœux pour le salut et le bonheur de la nation.

Puisque la nation m'offre le trône, je l'accepte avec plaisir, dans l'unique intention de la servir.

Mon premier soin sera de gouverner conformément au Cheri et à la loi, et de ne jamais rien faire de contraire au désir de la nation. Avec l'assistance de Dieu, je serai heureux.

Le « Stamboul » essaye de la physionomie de Mehmed V, le léger crayon que voici :

Au physique, il est de taille moyenne ; deux yeux bleu clair illuminent un visage légèrement olivâtre, héritage de la race. Ses cheveux jadis blonds ont blanchi. Il ne portait jusqu'ici que la moustache, le port de la barbe étant interdit par l'usage aux membres de la famille impériale, le sultan excepté. Il se tient droit, avec une parfaite aisance, et tout le monde a pu remarquer, hier, qu'en lui se trouvent justifiés ces vers du poète :

On reste jeune tant qu'on aime,
Et l'on rajeunit d'être aimé.

Le nouveau Ministère et le Parlement

La Chambre serait hostile à Tewfik Pacha

Constantinople, 3 mai. — Le cabinet Tewfik exposera son programe à la Chambre mercredi ou jeudi.

On dit que la Chambre serait résolue à renverser le cabinet Tewfik. Elle s'efforcerait de décider Tewfik pacha à démissionner, sinon elle émettrait un vote de méfiance.

On donne déjà comme successeurs probables : Hilmi pacha comme grand vizir ; Ferid pacha à l'intérieur ; Hakki bey, ambassadeur à Rome, à la justice ; le général Salih à la guerre ; le général Ferid à la marine ; Azmi gouverneur de Brousse à l'instruction publique ; Rifaat bey aux finances ; Aristidi, vice-président de la Chambre, aurait, dit-on les mines, les forêts et les travaux publics.

Afin de préparer l'arrivée au pouvoir des députés le comité Union et Progrès aurait décidé d'adjoindre à chaque ministre un sous-secrétaire d'Etat tiré du Parlement, qui fera partie du cabinet et assistera aux délibérations du conseil.

C'est ainsi que le député Djavid aurait le sous-secrétariat parlementaire des finances; Djahid, celui de l'instruction publique : Ismaïl Hakki, celui des affaires étrangères ; Talaat ou Rahmi, celui de l'intérieur.

Dans une interview avec un rédacteur du Sservet-i-Funoum », Ahmed Riza a confirmé que la nouvelle de sa démission était fausse.

Sur la demande du généralissime Mahmoud Chevket, la Chambre a nommé deux commissions, qui doivent prendre part à l'inventaire et à l'examen des papiers d'Yildiz.

Sur la proposition du député grec Nalis, la Chambre a décidé d'exprimer sa reconnaissance à l'armée de la liberté.

Elle a repoussé la proposition qui avait été faite de transformer Yildiz en musée, où les hommes qui ont joué un rôle important auraient été représentés sous forme de marionnettes.

ABDUL-HAMID PRISONNIER

Le sultan déchu dans sa villa

Salonique, 3 mai. — Ayant reçu l'assurance définitive qu'il aurait la vie sauve, Abdul Hamid se résigne à son sort et passe la plus grande partie de son temps au balcon de sa villa.

Sa résidence est entourée de sentinelles, un détachement de cent hommes est posé contre le mur, et dans l'intérieur de la villa se trouvent vingt officiers vêtus d'uniformes de simples soldats.

Le fils d'Abdul Hamid est légèrement souffrant ; il a reçu hier la visite d'un médecin militaire ; la consultation a eu lieu en présence d'un eunuque.

Abdul Hamid se tenait derrière la porte entr'ouverte d'un cabinet voisin.

La répression

Les conseils de guerre prononcent des condamnations à mort

Constantinople, 3 mai. — La reddition, ce matin, de la garnison constituant le dernier contingent important du 1er corps d'armée a provoqué un sentiment de soulagement dans la ville.

Le quartier général du futur 1er corps d'armée sera établi à Tchataldja. La garnison de la ville sera composée de quatre bataillons qui seront changés toutes les quinzaines.

Le conseil de guerre a prononcé les condamnations à mort suivantes :

Deux sergents du 4e bataillon de chasseurs de Salonique, accusés du meurtre de Nazim pacha, ancien ministre de la justice ; le major Youzouf et son fils Mehemed ; le colonel Ismaïl, commandant la caserne de Taschkichkla ; l'armurier régimentaire Arif et son fils Mehemed, tous des chasseurs de Salonique, et deux caporaux.

Trois personnes électrocutées

Un enfant, en jouant, tombe sur un câble électrique et meurt foudroyé. — Deux de ses sauveteurs subissent le même sort

Paris, 3 mai. — Un tragique accident, entouré de circonstances qui le font plus dramatique et plus épouvantable encore, s'est produit, hier soir, aux docks de Saint-Ouen. En quelques instants trois personnes ont été foudroyées sous les yeux des passants impuissants.

Voici les faits : Dans la soirée, vers huit heures, un enfant de neuf ans, René Vaucoret, demeurant chez ses parents, 36, passage du Châtelet, s'amusait à courir le long de la grille des docks. Tout à coup, l'idée lui vint d'escalader cette grille, mais le malheureux enfant, perdant l'équilibre, tomba sur des câbles électriques à haute tension.

Il fut horriblement brûlé, son corps fut secoué des convulsoins et un passant, un jeune homme demeuré inconnu, croyant que le gamin s'était simplement blessé dans sa chute, voulut lui porter secours. Il escalada la grille et sauta, mais à peine avait-il touché le câble meurtrier que, lui aussi, s'abattit à demi-foudroyé.

Cependant, n'hésitant pas un seul instant devant le danger, malgré la scène atroce qui venait de se dérouler devant lui, un ouvrier briquetier, qui passait, M. Jean-Baptiste Millet, âgé de trente ans, demeurant 5, impasse des Epinettes, tenta à son tour de sauver les malheureux.

Son dévouement lui fut également funeste. Il fut terrassé par le courant électrique et son corps vint s'abattre sur ceux des victimes qu'il voulait sauver.

Personne n'osa plus escalader la grille et on avertit en toute hâte les pompiers, qui arrivaient un instant après.

Avant de se porter au secours de l'enfant et des deux sauveteurs, les pompiers firent arrêter le courant. Ils relevèrent ensuite les trois malheureux.

Tandis qu'on transportait à l'hôpital Bichat l'enfant et son premier sauveteur, qui succombaient durant le trajet, un médecin du quartier et le major des pompiers donnaient leurs soins à Millet. Mais le malheureux mourait quelques instants après.

L'AUTOMOBILE ME RTRIÈRE

En voyant sa fille écrasée, une mère devient folle

Versailles, 3 mai. — Un horrible accident qui a causé la plus vive émotion parmi la foule des promeneurs s'est produit hier à Versailles.

Une fillette de douze ans, Marie Pozin, se promenait avec sa mère, lorsque, rue Carnot, l'enfant commit l'imprudence de traverser la chaussée sans avoir remarqué une automobile qui s'avançait à vive allure.

La mère, restée sur le trottoir, poussa un cri d'effroi, mais, avant qu'elle ait pu se précipiter vers son enfant, la voiture avait renversé la malheureuse fillette et les roues de gauche lui avaient écrasé la poitrine.

L'automobile, portant le numéro 968-I-8, appartenant à M. René de Mathieu, propriétaire à Gagny, s'arrêta aussitôt, et on se précipita vers la pauvre enfant dont le corps était horriblement broyé. Elle était morte sur le coup.

La mère se jeta sur le cadavre de son enfant, pleurant, criant, puis, se redressant tout à coup, s'enfuit en hurlant : la malheureuse était devenue folle de douleur.

Il fallut la transporter immédiatement à l'hôpital de Versailles.

La famille a été avisée par les soins du commissaire de police, qui a ouvert une enquête.

L'explosion de Billancourt

Sur la piste de l'auteur de l'attentat

Paris, 3 mai. — L'enquête menée par M. Ausset, juge d'instruction, au sujet de l'attentat dirigé contre les usines Renault, semble avoir fait un pas décisif.

On soupçonne fortement un ouvrier qui travaillait en ces derniers temps à l'usine d'être l'auteur, ou l'un des auteurs de cet attentat.

Depuis la nuit de vendredi à samedi, où l'engin fut déposé, cet ouvrier, qui habite Billancourt, n'a plus reparu à l'usine. Il est très étroitement surveillé et son arrestation pourrait avoir lieu avant qu'il soit longtemps.

Un cambrioleur meurtrier devant les assises

Paris, 3 mai. — Aujourd'hui comparait devant la cour d'assises de la Seine Maurice-François Poirier, dit Maurel, âgé de vingt-cinq ans, accusé de tentative de meurtre.

Le 3 juin 1908, vers deux heures de l'après-midi, il sonnait à la porte du logement, qu'occupait une dame Trempé, 110, rue de Clignancourt. Celle-ci entr'ouvrit sa porte et se trouvant en présence d'un inconnu lui demanda ce qu'il désirait. Poirier lui dit qu'il cherchait une dame Daniel, et en même temps il tenta de la repousser pour pénétrer dans l'appartement. Mme Trempé faisant résistance, il la frappa de deux coups de poignard, qui, heureusement, ne pénétrèrent que légèrement à la poitrine et à la main. La victime cependant avait crié « au secours », ses cris furent entendus, et la rumeur des locataires voisins qui accouraient, mit en fuite le meurtrier.

A l'audience, l'accusé qui est défendu par Me Ruffier-Dufour, affirme qu'il n'avait pas d'intention homicide et qu'il se proposait seulement de cambrioler l'appartement qu'il croyait inoccupé à cette heure par une personne dont il voulait se venger.

Poirier est condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Les Affaires du Maroc

LA SITUATION A FEZ

Londres, 3 mai. — On télégraphie de Fez au « Times », le 2 mai, que l'armée du prétendant reste campée à environ dix-huit milles à l'est de Fez. Deux divisions de l'armée chérifienne sont parties hier pour le pays des Beni M'Tir, à l'ouest de la ville, où s'est produite la récente défaite, et sont campées aujourd'hui à deux heures de marche l'une de l'autre. Le correspondant fait le plus grand éloge de la façon dont le commandant Mangin et les membres de la mission militaire française ont réorganisé l'armée marocaine.

D'autre part, le correspondant de Tanger au « Morning Post » dit qu'il résulte de deux lettres venues de Fez que le complot ayant pour objet le renversement de Mouley Hafid avait réuni un grand nombre d'adhérents dans le Maroc septentrional. Les mesures de répression violente qui ont suivi la découverte de ce complot ont provoqué un profond ressentiment contre le gouvernement.

Une voiture broyée par un train

DEUX MORTS

Le Mans, 3 mai. — Hier soir, vers six heures trente, le train d'Aubigné à La Flèche a tamponné à un passage à niveau, près du Lude, une voiture contenant 3 personnes.

Mme Fraiminet, vingt-quatre ans, épicière à Thorée, a été tuée sur le coup, et une jeune fille de quinze ans a eu les deux jambes broyées et a expiré presque aussitôt.

L'élection législative de St-Affrique

Un siège gagné par les républicains

Rodez, 3 mai. — Voici les résultats de l'élection de Saint-Affrique.

Inscrits : 17.569. — Votants : 14.161

MM. Etienne Fournol, radical.	7171	Elu.
Paul Leroy-Beaulieu, membre de l'Institut, cléric.	6883	
Fourès, catholique	3	

Il s'agissait de remplacer M. Léonce de Castelnau, clérical, décédé, qui avait été élu, en 1906, au premier tour de scrutin, par 8,039 voix contre 6,200 à M. Etienne Fournol, radical.

La première leçon de M. Loisy

Un important service d'ordre avait été organisé. — Il n'eut pas à intervenir.

Paris, 3 mai. — Une animation inaccoutumée régnait ce matin autour du Collège de France où avait lieu la leçon d'ouverture de M. Loisy, le nouveau professeur d'histoire des religions.

Dans la petite salle où le savant parlera dans quelques minutes, plus de trois cents personnes sont ressemblées, débordant de tous les côtés au delà des portes ouvertes : foule composite, où l'on aperçoit des toilettes claires à côté des visages graves des professeurs ; des étudiants aussi et un ecclésiastique.

Les applaudissements éclatent quand M. Loisy prend place dans sa chaire, accompagné de l'administrateur du Collège de France et de plusieurs professeurs. Il est en redingote. Une barbe drue encadre la tête au vaste front. Il promène un regard étonné sur le public. Et c'est d'une voix à peine émue, qu'il commence par une sorte de profession de foi qui lui concilie immédiatement l'auditoire :

Si je l'ai bien entendu, messieurs et savants collègues, vous m'avez honoré de vos suffrages parce qu'il vous a semblé que j'apporterais ici l'esprit de haute impartialité qui est, avec la pleine liberté du jugement, la qualité la plus indispensable à un historien des religions. Mon remerciement ne s'exprimera pas en longs discours : il sera dans une vie qui désormais se donne à la grande œuvre que poursuit votre incessant labeur.

Avant d'indiquer l'orientation qu'il entend donner à son cours, M. Loisy tient à rendre hommage à ses deux prédécesseurs, Albert et Jean Réville. C'est mieux qu'un hommage. Il énumère leurs travaux, les analyse sobrement, en met en valeur la portée, et ce n'est qu'après cette sorte de salut impressionnant à la science des deux morts, qu'il définit l'esprit, la méthode et l'objet de son enseignement.

M. Loisy, avec un art infini, ne redoute pas de faire allusion à son passé ecclésiastique. Est-ce que Renan lui-même n'a pas dit que « pour raconter comme il faut l'histoire d'une religion quelconque, il était bon d'y avoir vécu, parce qu'ainsi on la connaissait mieux » ?

Mais M. Loisy ne pense pas que « l'impartialité en histoire des religions implique plus qu'en toute autre matière d'histoire l'indifférence ou le mépris à l'égard de l'objet étudié ». L'histoire même de toutes les sciences, prise ainsi à l'envers se transformerait en catalogue de vieilles inepties. Quant à l'histoire de la philosophie, qui est pourtant l'histoire de notre sagesse, il n'en faudrait plus parler : ce ne serait qu'un répertoire de transcendantes rêveries.

J'estime, ajoute-t-il, que, pour rendre justice à l'histoire religieuse de l'humanité, — c'est-à-dire, remarquez-le bien, pour rendre justice à l'humanité qui, depuis des siècles, a mis dans la religion son principal intérêt, — il ne faut pas voir uniquement les défauts de toutes les religions particulières, ni les prendre pour une succession de songes incohérents et absurdes, ni pour des scrupules sans raison, dont l'usage a légitimé ceux qui par hasard se sont trouvés utiles, ni pour d'anciennes conventions sociales, créées par un instinct plus ou moins aveugle de conservation. A travers les mythes imaginaires, les cultes bizarres, grossiers, souvent cruels, derrière le fanatisme ardent des religions qui grandissent, la puissance d'inertie de celles qu'a figées une tradition immobile, la résistance irritante de celles qui luttent désespérément contre un progrès qui les menace, il faut savoir, encore et toujours, discerner l'aspiration de l'humanité vers un idéal, vaguement perçu et voulu, de société bonne et de conscience satisfaite.

C'est donc avec une « sympathie indulgente pour le passé, qui n'exclut pas la réprobation énergique de tout ce qui est faux et haïssable », mais sans s'enfermer « dans le point de vue étroit d'une religion particulière et exclusive », sans vouloir non plus « constituer pour les religions une échelle de valeurs » qu'il poursuivra ses recherches.

Nous avons déjà exposé le programme du nouveau professeur : étude, par la méthode comparative, des éléments qui se retrouvent dans les différents actes religieux : sacrifice, divination, prophétie, prière, morale religieuse, croyances, sacerdoce, etc.

M. Loisy, pour chacun de ces éléments, recueille « successivement dans toutes les religions, en commençant par celles qui offrent le plus de données certaines, les renseignements afférents au sujet. La synthèse se fera d'elle-même par la récapitulation des conclusions certaines et des hypothèses qui auront été vérifiées les plus probables ».

Peut-être s'en dégagera-t-il une philosophie générale de l'histoire des religions ? M. Loisy n'ose l'affirmer ; se bornant à faire connaître la voie qu'il compte suivre, il se refuse à prophétiser le nombre des étapes qu'il pourra fournir.

Mais je puis vous promettre, déclara M. Loisy avec une fermté dans la voix qui souleva l'enthousiasme de l'auditoire, d'y marcher courageusement.

Autant qu'il dépendra de moi, tous les faits nouveaux qui seront acquis à l'histoire des religions, toutes les découvertes qui l'intéressent, tous les progrès véritables auront ici leur écho ; de tout cela nous saurons éclairer nos recherches et affermir nos conclusions. Et nous n'aurons d'autre souci que celui de la vérité.

M. Loisy a fini. Les trois cents personnes, émues, applaudissent. Lui, il s'est levé. Modeste, il esquisse un salut de remercie

---

FEUILLETON DU 4 MAI. — N. 31

Le Spécial de Minuit

par Burford Delannoy

(Adaptation de Pierre Luguet)

Penché en avant, tenant le papier de façon qu'il reçût toute la lumière disponible, il continuait à lire le compte-rendu de la mort de M. Irving Carterbilt, l'homme même qui, la veille, lui avait payé vingt mille livres en banknotes américaines.

Et il était si absorbé par cette lecture — recommencée aussitôt qu'il la terminait — qu'il faillit passer sa station.

Il y sauta, tandis que le train se remettait en marche, courut jusqu'à l'agence, s'assit devant sa table, son chapeau repoussé en arrière et ses joues dans ses mains.

Et dans cette situation, il lut à son aise l'article qu'il aurait dû déjà savoir par cœur.

Et la possibilité de ce qu'il avait imaginé la veille, de ce qu'il avait rêvé toute la nuit, lui apparut !

S'il s'était agi d'argent anglais, il aurait pu se produire une difficulté : les numéros des billets qui auraient pu être conservés quelque part devenaient le début d'une piste certaine. Mais des billets américains !... le même danger n'existait plus.

Carterbilt ne devait pas noter les numéros de ses banknotes. Et qu'étaient vingt mille livres pour un millionnaire comme lui !

Quoi de plus facile à présent que de transformer ces billets en or, chez le premier changeur venu, et de réaliser le rêve en se les appropriant.

Il y avait, à la vérité, un petit obstacle — quel est le pot de pommade où ne tombe pas de temps à autre une mouche ? — et cet obstacle, c'était le reçu donné par Grover en échange des banknotes.

Qu'en était-il advenu ?

Grover avait vu le millionnaire le mettre dans son portefeuille. S'il allait reparaître un jour ou l'autre ? S'il avait été trouvé sur le cadavre de Carterbilt ? Si celui-ci l'avait mis en sûreté avant de partir ? Si ce bout de papier allait surgir au moment où on s'y attendait le moins, et surtout quand il y aurait eu commencement d'exécution pour le « virage de fonds » que méditait l'agent !

Reparaîtrait-il, ce reçu ?... Perspective poignante d'horreur ! Et s'il reparaissait, existait-il un moyen de l'expliquer et d'en annuler le danger

Grover se rendit sur la pointe des pieds jusqu'à son tiroir-caisse. Rien ne justifiait cette précaution, mais il la prit instinctivement. Et il alla si doucement qu'on n'aurait pas entendu autre chose que le cliquetis léger de son trousseau de clefs dans sa poche. Il ouvrit ce tiroir, et immédiatement les billets de banque américains qu'il y avait placés la veille lui jetèrent leur reflet soyeux et fascinateur. Oh ! comme ils étaient jolis, ces billets !

— Américains !... murmurait-il... pas anglais... impossibles à suivre dans leur route comme ceux d'ici.

Cette vue l'inspira — le détermina. D'une part, la ruine et la misère le regardaient en face ; il les voyait de très près ; il savait exactement le peu de temps pendant lequel il avait encore à craindre leur atteinte.

Et, de l'autre, prêt pour l'étreindre de ses doigts enfiévrés, le salut !

En vérité, ce serait folie que ne pas le prendre ; ce serait nier la Providence ! Grover se dit à cet instant qu'au risque de tout événement ces billets seraient à lui.

Il sortit alors, et, les ayant mis dans sa poche, il fit un tour dans la Cité. Dans la boutique du premier changeur qu'il rencontra, il les convertit en banknotes anglaises.

Puis il se demanda s'il n'allait pas déposer sa fortune dans une banque; mais ceci, peut-être, aurait pu éveiller des soupçons. — Grover s'en abstint.

Il passa la majeure partie de cette journée en rêves délicieux, se demandant ce qu'il allait faire de son argent.

D'abord et avant tout, il paierait ses dettes. Jusqu'alors, Grover n'avait pas eu de propensions particulières à l'honnêteté, mais la magnificence dont il était en train de s'entourer donnait une allure héroïque à son âme de coquin. D'une manière assez paradoxale, à l'instant même où il faisait le saut qui le jetait pour toujours dans la bande des voleurs avérés, des idées de vie correcte et honorable lui poussaient.

Le mensonge de la probité est toujours facile à qui le fait avec cinq cent mille francs dans sa poche. Une somme pareille peut servir de fondation à plus d'un édifice moral.

Ses dettes n'étaient que plaisanterie en comparaison de l'énorme tas d'argent qui lui gisait près du coude, et ses dettes une fois payés, il lui en resterait assez pour mener à bien divers projets qu'il avait en vue.

Le ciel s'éclaircissait : l'horizon se faisait brillant. Le seul nuage noir qui s'y montrât — le reçu — disparaissait facilement dans l'immense rayonnement d'alentour.

On a dit avec raison que les trois quarts des plaisirs de la vie gisent dans leur attente.

M. Grover s'en rendait compte à présent. Le château qu'il construisait atteignait de telles hauteurs qu'il aurait certainement pensé à la possibilité de sa chute, s'il avait été moins aveuglé.

Mais alors il tournait en ridicule les craintes qui pouvaient bien lui venir, et se disait pour les étouffer, qu'il n'était pas homme à tenir compte d'aussi absurdes visions. C'était un esprit spéculatif ; son imagination l'emportait très loin, et la rapidité de son voyage l'incitait à diminuer les obstacles qu'il pouvait rencontrer sur sa route.

L'excitation de ses nerfs lui fit sentir le besoin d'un cigare ; ce besoin satisfait, l'honnête homme se mit à sa correspondance.

Et, tandis qu'il s'y livrait, son commis — le personnel de l'agence Grover se composait d'un unique saute-ruisseau — apporta une carte de visite. Un « gentleman » demandait à parler à Monsieur.

Grover leva la tête et prit la carte. Il faillit tomber d'apoplexie en la lisant. Cette carte disait :

« M. Hawk Shore, détective. »

La carte glissa de ses doigts et tomba sur le plancher. Le commis la ramassa, et de nouveau la tendit à son maître. Alors, la main de M. Grover la saisit convulsivement, avec une telle force involontaire qu'elle s'en trouva irrémédiablement froissée. Il étouffa par un puissant effort de volonté le cri qui lui était monté aux lèvres, et lut encore « Détective ! »

Qu'est-ce que ça voulait dire ? Etait-il découvert déjà ? La conscience fait parfois des poltrons des plus braves d'entre nous.

Il hésita un instant, tira un foulard de sa poche et en essuya la transpiration qui avait perlé à son front ; puis il ordonna d'introduire le visiteur.

Il savait qu'il aurait été inutile de se dire sorti ; le commis avait déjà dû dire autre chose. Et si un soupçon était né, cette attitude ne pouvait que le fortifier.

En outre, il n'y avait qu'un chemin pour s'échapper du bureau, et ce chemin passait par la chambre où attendait le policier.

Et puis, à quoi bon ? (Grover regardait autour de lui avec un commencement de désespoir). Si la partie était perdue : on allait bien voir.

En somme, et même si les choses devaient mal tourner, il ne s'était pas séparé de l'argent ; il l'avait là, tout entier ; il n'en manquait pas un centime. Il pouvait dire qu'il avait changé les billets américains pour payer le sollicitor en monnaie anglaise.

L'argument pouvait paraître faible, mais que lui ferait-on tant que la somme serait intacte ?

Un mensonge paraît toujours plausible... à celui qui le dit. L'agent comprenant alors qu'il était allé trop loin, comptait sur sa langue pour le tirer d'affaire.

Le doigt de la suspicion pourrait le désigner, mais il n'existait pas l'ombre d'une preuve contre lui. L'aventure pouvait être déplaisante; elle ne deviendrait pas sérieuse.

Grover se détermina donc à faire bravement face à la situation, détermination d'autant plus facile à prendre qu'il n'avait pas le choix, et dit à son commis de faire entrer le « gentleman. »

XXII

Profiter des circonstances

M. Hawk Shore entra. Il ne vit pas aussi clairement la figure de l'agent qu'il aurait voulu la voir ; M. Grover étant assis le dos à la fenêtre. Le détective cultivait avec soin l'habitude d'étudier le visage de la personne avec laquelle il causait... habitude avantageuse, en ce sens que la pyysionomie d'un homme en dit quelquefois plus long que sa langue.

Grover au contraire, voyait en plein le détective ; et il pâlit sous les regards de ses yeux aigus ; il tressaillit quand le détective parla... le ton était excessivement poli, et par là même semblait ironique à l'agent chargé de défiance.

— Monsieur, dit Shore, je suis vraiment désolé de vous déranger. Et pour ne pas vous faire perdre votre temps, sachez de suite que je m'occupe de l'affaire Carterbilt, le millionnaire.

Le détective ne pouvait pas voir l'expression d'épouvante qui couvrit instantanément les traits de l'agent ; s'il l'avait vue, peut-être aurait-il orienté différemment le reste de la conversation.

Cependant, le tour qu'elle adopta le surprit, et son interlocuteur peut-être encore davantage.

— Vous avez naturellement vu dans les journaux, dit-il, le compte-rendu de la mort de M. Irving Carterbilt ?

L'agent répondit prudemment, et sans se compromettre ;

— Oui.

— Je suis sur la piste d'un homme, monsieur Grover, d'un individu qui joue en ce moment le rôle du millionnaire, bien que celui-ci soit dûment décédé.

— Oh !...

L'agent ne put en dire davantage. Dans la situation d'esprit où il se trouvait, produire des monosyllabes, même, le troublait.

Livide d'anxiété, aussi immobile que s'il eût été changé en pierre, il attendait la suite de cette extravagante communication.

— Parfaitement, poursuivit le détective. Cet homme a l'audace d'affirmer que M. Carterbilt n'est pas mort le moins du monde, et que M. Carterbilt c'est lui-même dans les souliers qu'il porte actuellement.

— Oh !...

Cette fois, le monosyllabe exprimait la possibilité d'une mystification. Cependant M. Grover ne comprenait pas exactement dans quel but l'individu en question jouait le rôle du millionnaire mort.

(A suivre.)